Le magazine d'informations municipales de Parempuyre

PAREMPUYRE MARKET PARENDANCE OF THE PARENDANCE O

Trimestriel Juillet 2018

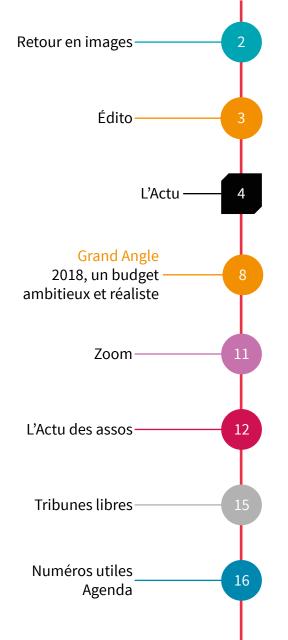






Sommaire

Édito





Satisfaire aux besoins du quotidien en maîtrisant nos coûts de fonctionnement et s'inscrire dans une vision à long terme du développement de notre ville, l'équation n'est jamais simple et les arbitrages politiques nécessaires. C'est pourtant ce que nous avons fait avec ce budget 2018.

Le vote du budget d'une collectivité est un acte fondateur, dont les bases se doivent d'être solides. C'est la raison pour laquelle nous nous devons de réaliser cet acte fondateur en nous projetant dans l'avenir et non pas dans une vision comptable, semaine après semaine. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'investissements

structurants qui permettront à la ville d'être prête pour tous les défis futurs qui s'imposeront ou s'offriront à elle: le groupe scolaire Fontanieu, la Maison des associations et l'espace de co-working. Et pour la 15° année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation d'impôts. Ce budget confirme également notre engagement envers la jeunesse puisque nous conservons les TAP au même tarif qu'en 2017.

Vous pouvez le constater, Parempuyre bouge. C'est le signe d'une vraie dynamique et d'une collectivité résolument tournée vers l'avenir. Il nous appartient de faire en sorte que celle-ci profite à tous. C'est le sens de mon engagement.

Il ne vous aura pas échappé que nous avons également procédé à un lifting de notre magazine. Celui-ci se veut plus moderne et davantage tourné vers le citoyen. Des nouveautés, vous en trouverez également du côté de l'École Municipale d'Art. Cette institution à Parempuyre n'a de cesse de se renouveler et de proposer de nouvelles activités. Renaud Bourie, à sa tête depuis bientôt un an, a su assurer la relève de Rodolfo Lahoz, qui après de nombreuses années, a pris une retraite bien méritée. N'hésitez pas à aller y faire un tour lors des portes ouvertes ou à prendre contact avec l'équipe lors des nombreuses manifestations auxquelles ils participent dans la ville.

Enfin, après une année riche en événements, voici venu le temps pour bon nombre d'entre vous du repos et des soirées entre amis. Si la Ville consacre des moyens importants à l'embellissement et à la propreté de l'espace public, sur la route, dans son jardin ou dans la rue, je vous rappelle qu'il appartient à tous de respecter quelques règles élémentaires de savoir-vivre pour mieux profiter des beaux jours et faire que notre ville reste paisible et que le bien vivre ensemble soit une réalité de tous les instants!

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été placé sous le signe du soleil.

Très fidèlement,

Béatrice de François Maire Conseillère déléguée de Bordeaux Métropole

Parempuyre magazine n°57 Magazine d'informations municipales Trimestriel-juillet 2018 ISSN 2554-4238

Mairie de Parempuyre Hôtel de Ville–1, avenue Durand Dassier–33290 Parempuyre Tél. 05 56 95 56 20–Fax 05 56 95 56 10

Tél. 05 56 95 56 20–Fax 05 56 95 56 10 Courriel: ville@parempuyre.fr www.parempuyre.fr Directeur de la publication : Béatrice de François

Directeur de rédaction : Jacques Marchetti

Responsable communication: Margaux Gréteau

Crédit Photos: Service communication, multiaccueil « Le petit Prince » et Associations

Conception: Steeve Bianchi

Impression : Imprimerie Laplante-RCS Bordeaux 337 926 745

Tirage 5000 exemplaires–Dépôt légal à parution Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier issu de forêts gérées de manière responsable.

Impression réalisée par une entreprise Imprim'Vert, garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées.

Enfance - Jeunesse

GESTION DU MULTI-ACCUEIL: PLACE À ÉPONYME

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion du multi-accueil et de l'accueil familial «Le Petit Prince» a été déléguée à l'entreprise bordelaise Eponyme, qui conçoit, gère et anime des lieux d'éveil pour les enfants et la famille...

La société Éponyme a été sélectionnée pour:

- ses engagements pour une alimentation bio: les enfants peuvent ainsi déguster chaque jour des plats fait-maison à 70% bio et locaux
- son projet pédagogique centré sur une vision positive de l'enfant, la bienveillance, l'autonomie et la confiance
- sa démarche pour un management engageant, parce que la qualité d'accueil des enfants est directement liée au bien-être des professionnel (le) s
- son projet de co-éducation parents/pros, parce que la famille est le premier lieu d'éducation de l'enfant.

Chaque jour, ce sont 13 professionnelles (dont 2 assistantes maternelles) qui prennent soin, cocoonent et entourent dans un environnement bienveillant vos enfants, de 2 mois 1/2 à 3 ans.

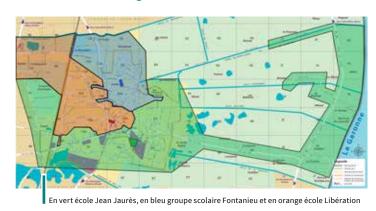
Bon à savoir : vous cherchez un accueil occasionnel? Des places sont disponibles, n'hésitez pas à vous rapprocher du multi-accueil!

+ D'INFOS

www.eponyme.pro



RÉUNION PUBLIQUE DE SECTORISATION



Mardi 22 mai 2018, une réunion publique a eu lieu pour présenter aux familles la nouvelle carte scolaire de la ville.

Les enfants seront, dès la rentrée 2018, scolarisés dans des écoles de secteurs (et non plus de cycles), leur permettant une scolarité plus fluide et simplifiant la vie quotidienne des familles.

Ces secteurs ont été définis par l'équipe municipale en prenant en compte les constructions à venir, les flux de circulation, les modes de déplacements doux et la capacité des écoles existantes.

La répartition des enfants pour la rentrée prochaine a été réfléchie selon plusieurs critères :

- Un enfant qui a commencé un cycle dans un établissement le termine au même endroit, il intégrera son école de secteur au début du cycle suivant
- Chaque famille est rattachée à un secteur par son adresse postale
- Les fratries sont regroupées dans la mesure du possible
- Les différents niveaux (de la petite section au CM2) ouvriront sur toutes les écoles au fil des futures rentrées scolaires

Ce long travail de réflexion a été mené en concertation avec Madame l'inspectrice académique, les équipes enseignantes et les associations de parents d'élèves.

Les parents ont été informés par courrier dès le lendemain des affectations de leurs enfants.

Sports - Loisirs - Culture

FOOT: L'ÉQUIPE SENIOR PASSE EN D2!

Depuis maintenant 2 ans, le club de foot de Parempuyre est entraîné par Frédéric Roumazeilles, également animateur au service Jeunesse de la ville. Après une saison de grande qualité, l'équipe sénior est devenue championne de sa catégorie, ce qui lui permet de changer de division et de passer en départementale 2. Bravo à eux!

Grâce à cette dynamique et ces très bons résultats, une équipe réserve a pu être créée ainsi qu'une équipe U18 (entre les - de 18 ans et les séniors).



Point travaux

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT **RUE DU PROCURAYRE**

Les travaux d'aménagement du tronçon desservant l'opération Domofrance ont débuté et se poursuivront jusqu'au 14 juillet. Ils se feront en demie chaussée avec alternat manuel et/ou feux tricolores, de 9h à 17h. et en rue barrée 3 jours (sauf riverains et service public). Les travaux sont réalisés par l'entreprise Fayat TP, l'entreprise 3D et leurs sous-traitants.

CHEMINEMENT PIÉTON **RUE DE LA GARE**

Pour plus de sécurité, un cheminement piéton a été réalisé rue de la gare dans la portion rue des Chênes - rue des Compagnons de l'Abbé Pierre. Le terre-plein de séparation sera bientôt enherbé et sécurise d'ors et déià les piétons.

TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Lors du conseil municipal du 4 avril, la création de 2 nouveaux columbarium a été votée. Les travaux devraient débuter d'ici la fin de l'année. Un emplacement spécial est maintenant dédié aux cavurnes.

INAUGURATION DE LA GRAVIÈRE

La Gravière Barail de Bouna a été exploitée jusqu'en 2015 pour l'extraction de grave et de tourbe. Par la suite, des travaux de remise en état du plan d'eau nord ont été entrepris : création d'un plan d'eau de 10 ha avec mise en place d'un cheminement piétonnier équipé de balises en bois, plantation de 20 cyprès chauves d'environ 6m de hauteur, environ 800 bosquets. Un parking de 6 places, dont une place pour personnes handicapées, a également été créé. Le site est aujourd'hui accessible au public et a vocation à être cédé à la commune. Le plan d'eau sud est lui toujours en activité et le sera jusqu'en 2020.

Vous êtes invités à l'inauguration le mercredi 18 juillet à 18 h 30.



Social - Solidarité

UNE AIDE POUR PASSER VOTRE PERMIS

étape souvent essentielle dans l'acquisition de l'autonomie et de la citoyenne té des jeunes. La conduite leur propose l'apprentissage de responsabilités importantes, en même temps qu'elle élargit leurs horizons personnels, culturels et bien entendu professionnels. Depuis juillet 2017, la région Nouvelle a renforcé son dispositif Aguitaine d'accompagnement au permis de conduire, qu'elle a élargi avec une attention particulière pour les jeunes les plus précaires engagés dans un parcours professionnel d'insertion. Sous conditions de ressources, les jeunes de 17 à 25 ans peuvent bénéficier d'un accompagnement financier allant de 400€ à 1200€ pour l'obtention du code et de la conduite s'ils entrent dans les critères d'éligibilité du règlement d'intervention en vigueur.



PLAN CANICULE: PENSEZ À VOUS INSCRIRE

L'été et les beaux jours reviennent et avec eux la perspective de périodes de vagues de chaleur.

Le plan national canicule 2018 est activé depuis le 1er juin.

Un registre d'inscription est ouvert toute l'année au CCAS pour recenser les personnes âgées, fragiles ou handicapées, isolées à leur domicile (informations protégées par la confidentialité). Ainsi, lors de forte chaleur, un agent du CCAS vous contactera pour s'assurer de votre bien-être et pour vous apporter quelques conseils pour éviter les risques de déshydratation. Une visite à domicile peut vous être proposée.



DES ATELIERS POUR LES AÎNÉS

Jusqu'au 14 juillet, la mairie en partenariat avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) organise des ateliers Form'Equilibre pour les plus de 55 ans. Conçus de manière pédagogique, ces ateliers sont animés par des professionnels spécialistes de l'activité physique adaptée aux seniors. Une méthode interactive qui conjugue contenu scientifique, conseils pratiques et convivialité. Ces ateliers proposent des exercices pour renforcer son équilibre et apprendre les postures clés: apprendre à se relever en cas de chute, travailler son équilibre les yeux fermés...

Comités de quartier

LES QUARTIERS LISIÈRE DU VIGNOBLE, FONTANIEU ET CENTRE-VILLE RECHERCHENT LEURS RÉFÉRENTS!

Sont actuellement référents: Isabelle Joannin - quartier Bourdillot Landegrand Claire Zech - quartier Bos Arboudeau Jean Marc Farthouat - quartier Port de Lagrange

Les quartiers Lisière du Vignoble, Fontanieu et Centre-Ville recherchent quant à eux toujours leur référent. Vous êtes intéressés? N'hésitez pas à envoyer un mail à ville@parempuyre.fr!

LES DOSSIERS EN COURS

Les comités de quartier ont travaillé sur plusieurs dossiers :

- Propositions d'arborescence du futur site internet de ville
- Réflexion sur la dénomination des bâtiments municipaux à finaliser pour faciliter l'orientation des nouveaux arrivants, des visiteurs ponctuels, pour alimenter le futur site internet et la refonte du plan guide de la ville
- Réflexion en cours sur les aménagements par quartier dans le cadre du budget participatif alloué par la Mairie
- Plan de circulation
- Questionnaires distribués lors du dernier journal municipal: des réponses individuelles en cours de réalisation à ceux qui ont laissé des coordonnées

Du côté des animations

Les comités de quartier regrettent de ne pas avoir pu organiser le rallye des Comités faute de bénévoles.

Ils ont néanmoins organisé la soirée «Amis & Voisins en Fête» le 25 mai 2018, où plus de 80 personnes se sont retrouvées dans la salle L'Art Y Show.

La visite des marais est en cours de préparation et devrait se tenir en septembre ou octobre prochain (à confirmer).



Infos pratiques

STOP AUX MOUSTIQUES

Avec l'arrivée des beaux jours reviennent également les moustiques. En lien avec Bordeaux Métropole, la Ville est en cours d'identification des gites larvaires afin, à terme, de mettre en place une lutte biologique par introduction d'espèces se nourrissant des larves. La ville réfléchi également à combiner cette action à celle des chauves-souris. En effet Parempuyre dispose d'une communauté de chauve-souris déjà existante. L'installation de gîtes pourrait être réalisée afin de favoriser leur présence à proximité de sites larvaires repérés. La combinaison entre les 2 espèces permettrait de limiter le nombre de moustiques sur la commune. Rappelons cependant que le moustique tigre pond exclusivement à proximité des eaux stagnantes, réceptacles naturels ou artificiels. Pensez donc avant tout à éliminer ces eaux de vos domiciles.

Vous pouvez également participer à la veille citoyenne en signalant la présence de moustiques sur la page internet de l'EID.



Vous venez d'emménager à Parempuyre? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales auprès du service Etat civil.

Une cérémonie d'accueil est également organisée en début d'année civile. Conçue comme un moment de rencontre et d'échange, la cérémonie d'accueil donne l'occasion de découvrir le patrimoine ainsi que les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'équipements municipaux, d'offres de services...

INSCRIPTION

Service communication: communication@parempuyre.fr

Infos pratiques

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur intervient gratuitement dans de nombreux litiges comme les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, impayés, litiges de la consommation, problèmes locatifs...). En revanche, il ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...), les litiges avec les administrations ou les litiges relevant du droit du travail.

Sur le secteur, des permanences existent sur Blanquefort (05 56 95 50 95) et sur Eysines (05 56 16 18 00).

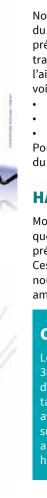
OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence à la brigade de gendarmerie de Blanquefort: des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées. Attention, pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Pour gagner du temps, un formulaire est accessible sur le site gironde.gouv.fr. Il est à remplir et à imprimer avant de se rendre à la gendarmerie pour finaliser la demande.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

Le 1er avril 2016, Orange et Bordeaux Métropole ont signé une convention pour faciliter déploiement et Ιe raccordement de la fibre optique sur l'agglomération. Si le réseau sera bien terminé fin 2018, l'éligibilité tous les logements de la métropole devra, elle, attendre 2020 à 2022. Aujourd'hui la fibre est déjà une réalité pour 242 208 foyers et entreprises de Bordeaux Métropole.





Le vendredi 31 août 2018, de 10h à 12h30



ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Non, votre voisin n'a pas le droit de démarrer la perceuse dès 7h du matin de l'autre côté de votre cloison. En Gironde, c'est l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 qui fixe les horaires autorisant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par « des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage » Ainsi, ces travaux sont autorisés:

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Pour les professionnels, les travaux doivent s'interrompre de 20h à 7h du lundi au samedi (interdits dimanche et jours fériés sauf dérogation).

HALTE À LA POLLUTION!

Mouchoirs, prospectus, mégots de cigarette, etc. Autant de déchets que l'on retrouve quotidiennement sur nos trottoirs, malgré la présence de poubelles et l'investissement de nos services municipaux. Ces incivilités nuisent au cadre de vie et au bon vivre ensemble que nous affectionnons tous. Les dépôts sauvages sont passibles d'une amende de 171€.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain Conseil municipal aura lieu le mercredi 4 juillet à 18 h 30, au Vieux Logis. Les thèmes abordés seront les suivants: création du Parc Naturel Régional du Médoc, contrat de co-développement, tarif Enfance-jeunesse, règlement du service Enfance-jeunesse, avenant du contrat de la délégation de service public multi-accueil, subventions événementielles, maîtrise d'œuvre de la Maison des associations et espace de coworking, gestion des ressources humaines et gestion financière.

2018 un budget ambitieux et réaliste



Le vote du budget est un des moments clés de l'année. Pour Parempuyre, il a été approuvé le 5 avril. Le document qui en est issu traduit l'ambition et la stratégie de l'équipe municipale: ne pas augmenter les impôts tout en portant de nouveaux projets. L'équation est souvent difficile à résoudre, particulièrement dans un contexte économique difficile. Pourtant, l'équipe municipale relève assurément le défi.

Repères

L'élaboration du budget obéit aux grands principes de comptabilité publique. Si ces derniers partagent avec la gestion privée les exigences de rigueur et d'équilibre (on ne dépense pas l'argent dont on ne dispose pas), ils s'en distinguent aussi par de nombreux points.

Budget de fonctionnement et budget d'investissement, quelle est la différence?

Le budget principal de la commune est constitué de 2 sections:

Section de fonctionnement:

elle représente les dépenses et recettes liées à la gestion courante de la commune: charges de personnel, fonctionnement des services, etc.

Section d'investissement:

elle correspond aux dépenses et recettes pour de nouveaux projets, qui sont engagées une seule fois pour porter un projet, acquérir du matériel ou encore rembourser le capital de la dette.

Futur groupe scolaire Fontanieu

Le budget est toujours voté à l'équilibre

Comme tout bon gestionnaire qui se respecte, la Ville ne peut engager une dépense pour laquelle elle ne dispose pas des recettes et inversement, à chaque recette correspond une affectation très précise. C'est la règle de l'équilibre réel: les dépenses sont toujours strictement égales aux recettes, au niveau des sections comme des chapitres budgétaires.

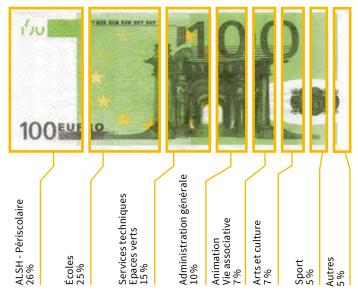
Qui contrôle le budget?

Le Préfet assure le contrôle de légalité: il n'est pas chargé d'apprécier l'opportunité d'une dépense mais de vérifier que le budget réponde aux exigences de la loi (date d'adoption, équilibre, dépenses obligatoires...). Le budget obéit également au principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable: celui qui engage la dépense (le Maire) n'est pas celui qui paie (le trésorier). Ce dernier exécute les règlements en vérifiant la régularité des procédures. Enfin, un dernier contrôle, politique cette fois, s'exerce par les habitants puisque ce sont eux qui, par leur bulletin de vote, cautionnent ou non l'action municipale.

Le budget chiffré et expliqué

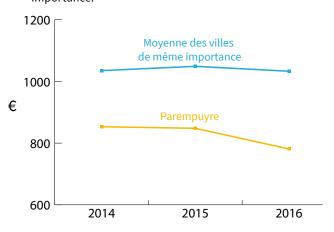
Section de fonctionnement: 8 738 500€

Répartition pour 100 € de dépenses



Dépenses de fonctionnement

À Parempuyre, le choix a été fait de poursuivre les efforts en matière de dépenses de fonctionnement. Les dépenses de la Ville en la matière sont ainsi bien en deçà des villes de même importance.



Parole d'élu



Benjamin Dervieux Adjoint en charge des Finances et des Marchés publics

« Nous pouvons réaliser ce budget car la commune connaît une situation financière saine et équilibrée et un faible endettement (avec une capacité de désendettement actuelle réduite à environ 3 ans). »

GRAND ANGLE

Focus sur les dépenses d'investissement

En 2018, la Ville prévoit d'investir 5,3 millions d'euros. Les principaux investissements sont les suivants:



5 300 000€

Coût des travaux du groupe scolaire Fontanieu



175 000€

Création de vestiaires sur la plaine des sports



474 500€

Coût du plateau sportif du groupe scolaire Fontanieu



120 000€

Aménagement d'un skate park



380 000€

Acquisition foncière pour la Maison des associations



100 000€

Maîtrise d'œuvre et étude pour la Maison des associations



30 000€

Étude pour la future piste d'athlétisme



50 000€

Éclairage public et enfouissement des réseaux

3 axes forts



La stabilité des taux d'imposition

Grâce à la poursuite de cette stratégie financière, la municipalité est en capacité, pour la quinzième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages parempuyriens.



Un niveau d'investissement soutenu

Malgré la baisse des dotations de l'État (843 000€ en 6 ans) la commune maintien son niveau d'investissements. Cette année, ce sont 5,3 millions d'euros qui seront investis.



La capacité de désendettement de la commune

Depuis 2014, la capacité de désendettement de la commune est passée de 10,4 ans à 3,2 ans, ce qui traduit une situation financière saine

3 questions à Béatrice de François, Maire de Parempuyre

Quels mots choisiriez-vous pour qualifier ce budget?

« Ambitieux et réaliste, car nous investissons pour l'avenir: nous continuons d'entretenir nos infrastructures. Mais il est également nécessaire de moderniser l'offre d'équipements. Cela passe notamment par la création d'une Maison des associations et d'un espace de co-working ou de nouveaux vestiaires. Chaque année, nous anticipons les projets et les besoins nécessaires à leur réalisation. »

Quels sont les points forts de ce budget?

«Depuis 2003, les taux communaux, votés par le Conseil municipal, restent inchangés. La définition, en début de mandat, des 4 piliers de l'action municipale (l'enfance, la jeunesse et l'éducation; l'aide en faveur des plus fragiles; le vivre-ensemble; l'environnement et l'agenda 21) permet de prioriser la politique mise en place par l'ensemble de l'équipe municipale: le budget de la commune est la traduction chiffrée de toutes ces décisions.»

Quels sont les investissements prioritaires?

«Cette année est une année très importante en termes d'investissements. Le premier d'entre eux est bien évidemment la réalisation du groupe scolaire Fontanieu. Mais il ne faut pas oublier les nombreux autres projets. À titre d'exemples, je citerai les acquisitions foncières pour la future Maison des associations, la poursuite du plan numérique pour toutes les écoles de la commune, les vestiaires du complexe sportif...»

L'ÉMA passe à la vitesse supérieure



En l'espace de 20 ans, l'École Municipale d'Art a enrichi son offre: musique, théâtre, danse, arts plastiques... Il y en a pour tous les goûts. Ce service municipal devenu incontournable s'étoffe dès le mois de septembre.

Avec pas moins de 30 disciplines, l'ÉMA favorise l'accès aux pratiques culturelles et artistiques au plus grand nombre.

Le succès de cet établissement tient en deux mots: qualité et plaisir. En effet, les professeurs axent leur pédagogie sur le plaisir de découvrir et de pratiquer non seulement la musique mais aussi le théâtre, la danse et les arts plastiques. L'équipe pédagogique, soucieuse de l'évolution de chacun des élèves, base son enseignement sur des principes artistiques à la fois généreux et exigeants, dans le but de favoriser l'éveil artistique des enfants, la transmission d'une pratique vivante des arts aux jeunes et aux adultes, l'éclosion de vocations, la formation d'amateurs actifs, éclairés, enthousiastes.

De nouvelles disciplines dès la rentrée 2018/2019

Bien installée dans le paysage de la ville, l'ÉMA propose chaque année des nouveautés. Pour la rentrée 2018, 4 nouvelles disciplines sont présentées:

MAO (Musique Assistée par Ordinateur): en cours individuel ou collectif, l'ÉMA propose d'apprendre la prise de son, à enregistrer et produire votre musique, maîtriser les bases de la composition, du mixage, choisir votre matériel et vos logiciels de synthèse sonore...

Cycle découverte: une nouvelle classe, après le Petit Atelier, pour de nouveaux apprentissages des univers sonores, corporels et graphiques. Des parcours découvertes sont proposés des paramètres du son à l'écriture musicale, de la conscience du corps au mouvement, du trait à la couleur, de la terre à la sculpture, du souffle à la voix.

Trompette: un enseignement adapté à chacun et à chaque niveau sera proposé en fonction du projet artistique. En tant qu'instrument soliste ou dans un ensemble de cuivres, harmonie, brass-band, la trompette peut aborder de nombreux répertoires.

Théâtre adulte: pour ceux qui aiment jouer, interpréter un personnage ou un rôle, n'hésitez pas à rejoindre le cours.

À VOS AGENDAS

Du 01/09 au 08/09 : découverte de l'ÉMA (rencontre avec les enseignants) Du 10/09 au 15/09 : validation des inscriptions 17/09 : début des cours

03/10 et 10/10 : répétitions chorales patriotiques du 11 novembre

+ D'INFOS

05 56 35 34 04 ema@parempuyre.fr

Témoignages

Maëlia (à gauche sur la photo), 13 ans, élève de l'ÉMA depuis 10 ans

«L'ÉMA m'a permis de découvrir beaucoup de disciplines! J'ai débuté avec le Petit Atelier, quand j'avais 3 ans. Aujourd'hui, je fais de la danse, du théâtre, de la guitare et du chant. Les professeurs ne sont pas trop stricts et ça c'est chouette. C'est comme une grande famille. L'année prochaine, j'aimerais bien essayer le piano...»



Liana, 11 ans, élève de l'ÉMA depuis 5 ans « *J'adore les activités qui sont proposées.*

« J'adore les activités qui sont proposées. Cette année, je pratique le violon, le théâtre, le solfège et la danse classique, mais j'ai également essayé auparavant la chorale et le modern' jazz. Ce qui est bien, c'est qu'on peut essayer un nombre impressionnant d'activités et l'ambiance est vraiment géniale. »

L'ACTU DES ASSOS

AFL ASCOPA

L'année scolaire touche à sa fin, et avec elle, nos différentes activités. Pas d'ouverture prévue en juillet et août pour le moment. Réouverture de l'association en septembre, mais dans quelles conditions?

Bilan de l'année scolaire 2017-2018: ce fut une année très compliquée, marquée par la fin des contrats aidés, empêchant l'association d'embaucher des accompagnateurs. Nous avons donc débuté l'année scolaire avec une seule personne, qui, heureusement, fut aidée et soutenue par nos bénévoles et certains parents. Puis nous avons pu bénéficier, grâce au CDAFAL 33, d'un service civique pour l'année scolaire. Mais malgré ces difficultés, nous avons reçu une cinquantaine d'enfants scolarisés en primaire et collège, et nous avons pu leur permettre de participer à nos activités (accompagnement scolaire, ateliers créatifs, préparation brevet, sorties culturelles).

Mélissa et Gwladys ont fourni un travail exceptionnel, et souvent difficile. Nous les remercions et leur souhaitons bonne chance dans leur nouveau projet. Et un grand Merci à tous les bénévoles, de quelques semaines à plusieurs mois, pour leur aide et leur soutien. Sans toutes ces personnes, l'association n'aurait pu accepter vos enfants.



+ D'INFOS

afl-ascopa@hotmail.fr http://afl-ascopa.eklablog.com

LES ATELIERS D'ARTS

Notre association participe à l'organisation d'un événement à Bordeaux: BORDEAUX ARTISTS du 15 au 26 août à l'Espace Saint-Rémi, 4 rue Jouannet, ouvert tous les jours de 10 h à 20h.

- À découvrir, l'aquarelliste japonais Twotom: rencontre de l'artiste le mardi 14 août à 18h.
- Léonard Lahoz présente sa collection de porcelaine design le vendredi 17 août à 18h.
- Anne d'Aressy installe un grand ensemble d'œuvres: dessins, pastels et peintures.

Atelier d'arts plastiques permanent proposé sur les lieux et peinture d'une toile participative sur le thème de la ville de Bordeaux qui commencera le 15 août à 18h. Entrée gratuite.

+ D'INFOS

07 83 45 98 66.

Stages de céramique enfants pendant l'été à Parempuyre: mercredis 11, 18 et 25 juillet avec Françoise Claveries, 60 € la journée, réservations au 06 64 34 86 53.

Les ateliers hebdomadaires de peinture et céramique (adultes et enfants) reprendront à Parempuyre en septembre: renseignements au 07 83 45 98 66.



TWIRLING TEAM

Le club sportif de Twirling de Parempuyre s'est distingué cette année lors des Championnats de France Nationale 3 et Nationale 2 de Twirling Bâton.

En effet, Inès Mionze, après avoir brillé lors des compétitions de sélection, département, pré-sélection Ligue Nouvelle Aquitaine, Demi-Finale et enfin Finale à Saint Dié des Vosges, a ramené au club de Parempuyre son premier titre de Championne de France National 3. Inès concourrait en Solo Cadette.

Le club était également représenté en Finale Nationale 2 à Mont-de-Marsan avec Lalie Alexis en Solo Minime qui s'est placée en 8ème position et notre groupe 10/12 athlètes (Margot, Angeline, Léna, Liz, Sarah G, Elsy, Sarah L, Enora, Oriana, Lalie) qui a obtenu une très belle 5ème place.

Félicitations à toutes ces athlètes qui ont porté haut les couleurs de Parempuyre.



ART Y SCRAP

L'association Art'y Scrap clôture son année en beauté par une belle journée d'atelier le 7 juillet.

Notre année a connu deux beaux succès.

Le marché des créateurs qui s'est tenu en avril a été très satisfaisant en terme de fréquentation, malgré une concurrence féroce d'un soleil omniprésent.

En janvier, un week-end d'ateliers animés par deux professionnelles, qu'on appelle Crop dans notre jargon, a connu lui aussi un franc succès avec l'accueil de scrappeuses du grand Sud-Ouest.

Nous vous retrouverons avec plaisir lors du forum des associations. N'hésitez pas à nous rejoindre!

L'ACTU DES ASSOS

TCP

Les vacances d'avril ont permis l'organisation du Tournoi Jeunes du club dans sa nouvelle mouture, où près de 100 jeunes de toute la Gironde sont venus se rencontrer.

En mai, malgré une météo capricieuse, nos sept équipes adultes (dont 2 équipes femmes) ont fait leur retour sur les courts avec des résultats plutôt encourageants avec notamment, pour la première fois, la montée de l'équipe 1 Femmes en 1^{re} série B!

Mai fut aussi l'occasion pour 16 jeunes du club d'assister au Tournoi ATP de Primrose et voir en vrai la Coupe Davis!

Le mois de juin a débuté par le début des pré-inscriptions à la saison prochaine mais aussi par notre traditionnelle fête du tennis où chaque enfant du club a pu inviter un copain non licencié pour s'amuser et faire découvrir le tennis.

Juin est marqué aussi par le Défi Sport où le club accueille toutes les personnes voulant découvrir notre sport.

Le mois de juin se termine sur notre nouveau Tournoi Multi-Chance Hommes, avec une vingtaine de joueurs attendus pour mêler compétition et convivialité.

Juillet-août quant à eux marqueront déjà les préparatifs pour la saison future afin d'être fin prêt pour la rentrée de septembre.

Bref, le trimestre passé fut placé sous le signe du jeu et il semble que ce ne soit que le début!

NOUS SUIVRE

https://www.facebook.com/tc.parempuyre/ http://www.tcparempuyre.fr/





US Parempuyre Handball



Le titre de «Champions de Gironde » a été remporté, samedi 26 mai, sur le score sans appel de 21 à 12 contre Carbon Blanc, sans jamais être inquiété dans un match dominé du début au coup de sifflet final. Bravo aux joueurs et à leur entraîneur pour ce titre et l'ensemble de leur saison.

Avec un plateau des joueurs de mini-hand et 6 matchs à domicile, nous avons souhaité faire des 28 et 29 avril un week-end de gala avec, en plus du plaisir de jouer et des victoires, 7 tombolas (tirage à la fin de chaque match) et une tombola «Spéciale» réservée aux licenciés et aux parents permettant de gagner 2 places pour la finale de l'Euro Féminin à Paris en décembre. Merci à tous ceux qui ont permis que cette fête du hand soit une réussite.

En cette saison qui s'achève, nous ne manquerons pas de remercier, non seulement nos partenaires actuels locaux (Intermarché, La Pizz, La Roma, La Tulipe, L'Epi Médocain) et extérieurs (Fap Bâtiment, La Médocaine, Madewis, Total Access) et d'avoir une pensée reconnaissante pour le Restaurant Le Port de Lagrange; mais aussi, en cette année de cinquantenaire, tous les anciens qui nous ont permis, pendant ces 50 ans, de faire des projets d'avenir et d'atteindre les objectifs raisonnables fixés (favoriser le hand chez les jeunes tout en permettant aux Seniors d'atteindre et se maintenir en Championnat Régional).

Ainsi, cette saison, nous avons battu le record de licenciés (190) et nous souhaitons à l'avenir pouvoir présenter une équipe dans chaque catégorie et accroître le nombre de bénévoles, sans lesquels rien ne pourrait se faire, pour entraîner et encadrer ces équipes, de jeunes notamment.

Vous, oui, vous qui avez pris de votre temps pour lire ce petit article, le handball à Parempuyre ne vous laisse point indifférent, franchissez le pas, rejoignez-nous.

Nous étions présents au Défi Sport organisé par la Ville de Parempuyre, le samedi 16 juin.

Nous avons également organisé une après-midi, sportive le samedi 23 juin (matchs toutes catégories et parents/enfants) ainsi que notre Assemblée Générale au Club House.

+ D'INFOS

GRAVOIS Dominique - dominique.gravois@orange.fr

L'ACTU DES ASSOS

PORTE DU MÉDOC

L'association Porte du Medoc participera au forum des associations début septembre.

Elle vous invite également à participer aux Thés Dansants des dimanche 23 septembre et 25 novembre à la salle de L'Art Y Show.

Elle organisera son Vide Grenier sous l'espace François Mitterrand le dimanche 14 octobre.

Elle vous propose aussi de participer aux lotos des samedis 6 octobre et 8 décembre.

Renseignements et inscriptions par téléphone, à l'adresse ci-dessous les mardis et jeudis après-midis de 14h à 17h ou par courriel.

Association Porte du Médoc 12 rue Anna de Noailles 33190 Parempuyre tél: 05.56.35.86.42 ou 06.79.08.08.07 courriel: assptedumedoc@orange.fr

+ D'INFOS





PARENTS D'ÉLÈVES



Nous tous, en tant que parents, nous jonglons au quotidien entre nos obligations et nos responsabilités.

Voilà pourquoi, depuis de nombreuses années maintenant, nous, parents d'élèves FCPE, nous sommes réunis pour:

- Comprendre et vous informer sur tout ce qui concerne la scolarité (réglementation, changements à venir, évènements locaux.)
- Vous représenter et faire entendre votre voix auprès des écoles, du service Jeunesse de la mairie, des différentes instances (cantine, conseils d'école, affaires scolaires...)
- Vous faire partager des moments conviviaux en famille (concours de pâtisserie cette année, organisation et participation aux kermesses des écoles...)

La FCPE, c'est:

- un accès permanent et gratuit à l'information et aux compterendus grâce à notre site internet: http://fcpe-parempuyre.e-monsite.com/
- un suivi au quotidien et des échanges instantanés grâce à notre page facebook: FCPE Parempuyre

À la rentrée 2018, avec le 3^e groupe scolaire, nous aurons besoin de nouveaux représentants pour que votre voix soit représentée dans chaque école...

Chacun d'entre vous peut contribuer à hauteur de ses disponibilités, alors Rejoignez-nous!

RPEP



Tout au long de l'année, le RPEP est fier de représenter chaque parent, chaque enfant et de défendre les intérêts scolaires. Présents et investis à chaque invitation institutionnelle, cette année nous avons obtenu, entre autres: la création d'un poste provisoire de CPE à mi-temps au Collège, la stabilité des remplacements à l'école élémentaire Libération, le retour des kermesses pour les écoles Libération, merci aux équipes éducatives pour leur investissement!

Fort de ses succès, le RPEP est aussi reconnu et apprécié des autorités scolaires à tous les niveaux, chaque rencontre avec les Directeurs d'école, Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale et le Service Education Jeunesse de la Mairie est instructive, permet un travail associatif de qualité pour nos enfants, merci à eux.

L'ouverture du nouveau groupe scolaire Fontanieu nécessitera de nouveaux représentants, pour participer à l'avenir scolaire de nos enfants, 1^{re} réunion d'information le 28 Juin - 19h à l'Athénée, venez découvrir nos actions et nos démarches, rejoignez le RPEP.

Nous serons présents au forum des associations le 1^{er} septembre comme chaque année, et présenterons notre organisation associative pour l'année en cours le 10 septembre.



Vos représentants RPEP, http://rpeparempuyre.wixsite.com/rpep

VIVONS PAREMPUYRE

L'enfance et la jeunesse sont deux thèmes majeurs portés par l'équipe municipale. Lors du dernier conseil municipal des choix ont été faits.

Tout d'abord la sectorisation. En effet, la sectorisation scolaire répond à une double exigence : gérer les flux de populations scolaires en assurant à chaque établissement un nombre d'élèves correspondant à ses capacités d'accueil et allouer des ressources d'enseignement, financières et humaines, en fonction des secteurs géographiques.

Conformément au Code de l'éducation (article L. 212-7), les périmètres scolaires des écoles maternelles et élémentaires sont déterminés par les conseils municipaux lorsque les communes comportent plusieurs écoles. Ce travail a été mené pendant plusieurs mois avec l'inspectrice de l'Éducation nationale et en collaboration avec les parents d'élèves et les enseignants de la ville. Les périmètres ont été établis afin d'assurer une répartition harmonieuse des élèves entre les établissements.

Ensuite la conservation de la semaine à 4,5 jours et la préservation des TAP (temps d'activités périscolaires). Par ce biais, l'ensemble des enfants de la commune peut découvrir de nouvelles activités. Nous conservons par ailleurs les tarifs de 2017 de ces activités afin qu'ainsi personne ne soit laissé au bord du chemin. Car la jeunesse est un des 4 piliers défini en début de mandat, nous continuerons à nous investir et à nous battre pour que chaque enfant bénéficie des meilleures conditions pour réussir.

L'équipe Vivons Parempuyre, groupe majoritaire vivonsparempuyre@gmail.com

UNION POUR PAREMPUYRE

INSECURITE A PAREMPUYRE: UNE REALITE!

Malgré le travail permanent des gendarmes, force est de constater que le climat d'insécurité s'accentue sur notre commune, preuve de l'inefficacité de la politique municipale de prévention, en particulier à l'encontre de la délinquance de proximité.

Des efforts réels en terme d'effectifs tant au niveau de la police municipale qui compte un seul agent que des médiateurs « jeunesse » doivent être réalisés.

En permettant une présence plus importante, ces renforts favoriseraient la prévention, la dissuasion, si nécessaire la répression et renforceraient ainsi la sécurité des Parempuyriens.

Voitures volées ou dégradées, maisons cambriolées, bâtiments publics détériorés, agressions physiques ou verbales sont notre lot quotidien, sans qu'un plan d'action efficace soit mis en œuvre par la municipalité. L'insécurité à Parempuyre est une réalité!

Cette dégradation du climat social et l'insécurité ne sont la conséquence de choix politiques du Maire et de sa majorité, que les projets d'urbanisation en cours ne peuvent qu'intensifier, aux dépens de notre qualité de vie.

Union Pour Parempuyre, contact@unionpourparempuyre.fr
R.MAURY, N.LALANNE, M.PAGADOY, H.LAGARRIGUE

ENSEMBLE PAREMPUYRE

Concernant le projet de construction d'une maison des associations, Mme le maire avait constitué un groupe de travail pluraliste. Une bonne initiative à laquelle notre groupe était favorable et représenté. Le 08 mai dernier, lors d'un discours salle de l'Art y Show, elle a crée la surprise en annonçant l'attribution d'un local aux anciens combattants, près de la future maison des associations. Très bonne nouvelle pour les anciens combattants. Par contre en tant qu'élus d'opposition, nous avons découvert cette information à ce moment là! Mme le Maire aurait-elle pris cette décision seule ou en petit comité? A quoi servent les commissions, groupe de travail et le Conseil Municipal?

Ensemble Parempuyre, cbernard.bret33@orange.fr
A. VALLEJO, B. BRET

PAREMPUYRE À L'ÉCOUTE

Dépôts sauvages: L'incivilité au quotidien Nous regrettons tous la multiplication des dépôts sauvages sur notre commune. Ce manque de civisme alourdit la charge de travail des agents municipaux et a un coût pour les habitants qui paient la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Parempuyre à l'écoute, parempuyrealecoute@gmail.com

I. DEL POZO

NUMÉROS UTILES

Mairie

05 56 95 56 20 Fax: 05 56 95 56 10

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. de 13h30 à 18h00. Fermé au public le jeudi matin.

Urgences communales En dehors des heures d'ouverture de la mairie 06 08 91 62 36

Enseignement jeunesse

05 56 95 56 12 secretariat-enfance@parempuyre.fr

Services techniques

05 56 16 19 31 ctm@parempuyre.fr

Animation (locations de salle...) 05 56 95 48 87

Urbanisme

05 56 95 56 20

CCAS

05 56 95 48 84 ccas@parempuyre.fr

Bibliothèque

05 56 95 48 86 bibliotheque@parempuyre.fr

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h Samedi de 10h à 12h30.

École Municipale d'Art

05 56 35 34 04 ema@parempuyre.fr

AGENDA

Juil

Fête Nationale

19 h 00 - animation musicale par l'orchestre Let's Dance à L'Art Y Show et petite restauration sur place. 22 h 30 - défilé de lampions entre L'Art Y Show et la gravière.

Vers 23h 00 - feu d'artifice sur la Gravière.

20 Juil

La ferme à Parempuyre

Veaux, vaches, cochons... les animaux de la ferme seront au rendezvous à partir de 15h à L'Art Y Show. Les amateurs pourront également profiter d'un marché de producteurs et d'une animation musicale à partir de 19h.

sept

Forum des associations

Les associations sportives, socio-culturelles et caritatives de Parempuyre seront toutes réunies pour vous présenter leurs activités durant cette journée à L'Art Y Show.

sept

Café rencontre

Thème: information sur le prélèvement à la source. Intervenant M. Philippe HUBERT, consultant patrimonial. 14h au Club House, sur inscription au 07 76 01 79 50.

15-16 sept

Journées du patrimoine

Cette année les Journées du patrimoine auront lieu les samedi et dimanche 15 et 16 septembre, sur le thème « L'Art du partage ».

25 sept

Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements automne/hiver 2018 se tiendra à L'Art Y Show du 25 septembre au 2 octobre.

Renseignements: ccas@parempuyre.fr / 05 56 95 48 84

